



MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **VINGT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX** à 18h30, au bureau municipal et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis, les conseillères suivantes :

1- **PRÉSENCES** :

Mme Sonia Rivard
Mme Valérie Bruneau

Mme Francine Lehouiller
M. Daniel Bélanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Sabrina Turgeon, Dir. Gén./Gref. Très. par intérim est aussi présente.

2- **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et acceptation de l'avis de convocation
3. Période de questions
4. Signataire des chèques et accès aux comptes par Accès D
5. Demande d'une carte de crédit pour la dir. gén. gref.-très. par intérim
6. Autorisation pour Clic Sécur - Revenu Québec et pour le PGMAR
7. Levée de l'assemblée

R22-09-074N

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de Valérie Bruneau, appuyé par Sonia Rivard et résolu unanimement.

Adoptée.

2- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

3- **SIGNATAIRE DES CHÈQUES ET ACCÈS AUX COMPTES PAR ACCÈS D**

Il est proposé par Francine Lehouiller appuyé par Sonia Rivard et résolu unanimement;

R22-09-075N

QUE, le conseil autorise la Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest à ajouter le nom de madame Sabrina Turgeon, Directrice Générale Greffière-Trésorière par intérim, administratrice principale à la liste des signataires autorisés des chèques et pour l'ensemble des transactions sur Accès D ainsi que tout autres effets bancaires au nom de la Municipalité de Gallichan et de retirer madame Nancy Shink des signataires de chèques de la Municipalité de Gallichan.

Adoptée.

5- **DEMANDE D'UNE CARTE DE CRÉDIT POUR LA DIR. GÉN. GREF.-TRÈS. PAR INTÉRIM**

R22-09-076N

Il est proposé par Francine Lehouiller, appuyé par Sonia Rivard et résolu unanimement ;

QUE, le conseil municipal accepte et autorise la demande d'une carte de crédit pour madame Sabrina Turgeon Directrice Générale Greffière-Trésorière par intérim avec une limite de 10 000\$.

Adoptée.

6- **AUTORISATION POUR CLIC SÉOUR - REVENU QUÉBEC**

R22-09-077N

ATTENDU QUE Sabrina Turgeon, Directrice Générale, Secrétaire Trésorière par Intérim (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la municipalité de Gallichan, les documents requis pour l'inscription à clicSÉOUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE Le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉOUR.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte et autorise la demande d'accès pour madame Sabrina Turgeon Directrice Générale Greffière-Trésorière.

Adoptée.

7- **AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE - Reconnaissance à titre de municipalité amie des enfants**

R22-09-078N

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la municipalité pour devenir *Municipalité amie des enfants* (MAE) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame, appuyé par madame et résolu à l'unanimité des membres présents ;

D'AUTORISER ET D'APPROUVER le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de de la reconnaissance *Municipalité amie des enfants* (MAE) ;

DE CONFIRMER que Sonia Rivard et Francine Lehouiller soient les porteurs du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE) ;

QUE la directrice générale, greffière trésorière intérim soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin ;

DE CONFIRMER formellement l'engagement de la Municipalité de Gallichan à mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les trois (3) engagements figurant audit dossier de candidature pour la reconnaissance MAE ;

QUE la municipalité s'engage à :

- Assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements inscrits à la dernière section du

- dossier de candidature MAE ;
- Diffuser à mi-parcours, l'état d'avancement des engagements inscrits à la dernière section du dossier de candidature MAE ;
 - Célébrer annuellement la Journée mondiale de l'enfance (le 20 novembre) ;
 - Organiser un événement médiatique (un lancement, une conférence, une activité de communication, etc.) pour souligner la remise officielle de son titre MAE ;
 - Faire la promotion de son accréditation MAE en :
 - Utilisant le matériel promotionnel à l'effigie de MAE dans les édifices et les infrastructures municipales ;
 - Utilisant le logo MAE dans ses outils de communication, sur ses réseaux sociaux, etc.

Appuyée par Francine Lehouiller, secondée par Sonia Rivard et adoptée à l'unanimité.

8- **LEVÉE DE LA L'ASSEMBLÉE**

R22-09-079N

La séance est levée à 18h55 sur une proposition de Valérie Bruneau appuyée par Francine Lehouiller et résolu unanimement .

Maire

Dir. Gén./gref.-très. par intérim